

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2019**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice 29  
- présents 21  
- votants par procuration 6  
- absents 2  
- total des votants 27

xxx

Compte rendu de la séance affiché le 30 septembre 2019.

xxx

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-six septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le dix-sept septembre, s'est assemblé en session ordinaire dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Philippe LEROUX, Maire.

Étaient présents :

M. Philippe LEROUX, Maire,

M. Patrick CIBOIS, Mme Paola MIZAC, M. Xavier PICALET, Mme Brigitte LEROUX, M. Patrick WALCZAK, Mme Claudine COUTURE, M. Jean-Paul MANGIN, M. Jean-Yves GOGNET, Adjoint,

Mme Martine HERBERT, M. Jean-Marie MOREL, Mme Carole BIGUEUR, Mme Anne NOËL, Mme Bérengère CASTANET (née CADINOT), M. Paul DHAILLE, Mme Christine DECHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Yann BEUX, Mme Sylvie LEGENTIL, M. Kamel BELGHACHEM, M. Teddy LECLERC, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Romuald HAUCHECORNE	qui donne pouvoir à	M. Jean-Marie MOREL
M. Damien SIMON	qui donne pouvoir à	M. Philippe LEROUX
M. Frédéric LE PAGE	qui donne pouvoir à	Mme Anne NOËL
Mme Fabiola ANQUETIL	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
M. Yoann LAVERNHE	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
M. Clément FOUTEL	qui donne pouvoir à	Mme Martine HERBERT

Absents :

Mme Lesline BOIXEL, M. Mourad BETTAHAR, Conseillers Municipaux.

formant la majorité des membres en exercice.

M. Yann BEUX est nommé, unanimement, secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n°: D.87/09.19**

**Objet :** **Création d'une Maison de l'Enfance et de la Famille**  
**Avenants aux lots n° 4 et 6**

**Délibération n°: D.87/09.19**

**Objet :** Création d'une Maison de l'Enfance et de la Famille  
Avenants aux lots n° 4 et 6

Monsieur MANGIN rappelle que dans le cadre de la réalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille, le Conseil Municipal a autorisé, lors de ses séances des 15 décembre 2017 et 15 février 2018, la signature des marchés de travaux des lots n°4 "Menuiseries extérieures - métallerie" et n°6 "Chauffage - ventilation" et ce, respectivement, avec les sociétés ISAAC et MASSELIN OCEANE.

A l'occasion de l'exécution des travaux, il a été nécessaire de modifier les points suivants :

- au lot n° 4 : non réalisation des auvents vitrés, pose de cornières d'habillage sous la trémie d'escalier et réalisation d'un des garde-corps supprimés dans l'avenant n°1 ;
- au lot n°6 : pose d'une attente supplémentaire dans la buanderie et suppression de deux sanitaires enfants.

Ces modifications entraînent les incidences financières selon le tableau suivant :

Lot n°	Intitulé	Montant € du marché initial + avenants antérieurs		Montant € moins-value		Incidence financière	
		H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.		cumulée
4	Menuiseries extérieures - métallerie	122 468,00	146 961,60	-5 436,00	-6 523,20	-4,00 %	-13,86 %
6	Chauffage - ventilation	118 270,27	141 924,32	-1 181,81	-1 418,17	-1,03 %	+1,90 %

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1414-4 et L2122-29,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 25 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Considérant que la rémunération de l'entreprise ISAAC est modifiée et qu'il est nécessaire d'établir un avenant de moins-value d'un montant de 5 436,00 € H.T., soit 6 523,20 € T.T.C.,

Considérant que la rémunération de l'entreprise MASSELIN OCEANE est modifiée et qu'il est nécessaire d'établir un avenant de moins-value d'un montant de 1 181,81 € H.T., soit 1 418,17 € T.T.C.,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les avenants :
  - n°3 au marché de l'entreprise ISAAC, pour un montant en moins-value de 6 523,20 € T.T.C.,
  - n°2 au marché de l'entreprise MASSELIN OCEANE, pour un montant en moins-value de 1 418,17 € T.T.C.,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces avenants avec les sociétés ISAAC et MASSELIN OCEANE.

**DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE.**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Et ont les membres présents signé au registre après lecture.



Pour extrait certifié conforme,  
le Maire de Lillebonne,



**MAITRE D'OUVRAGE :**

VILLE DE LILLEBONNE - HOTEL DE VILLE - BP 20071 - 76170 LILLEBONNE

CREATION D'UNE MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

**AVENANT N° 3 Valant Ordre de service.**

ENTREPRISE :  
DEMEURANT A

**ISAAC SAS**  
Parc de l'Estuaire  
Avenue du Camp Dolent  
76700 HARFLEUR

ADJUDICATAIRE DES TRAVAUX AU LOT N°04 MENUISERIES EXTERIEURES

OBJET DE L'AVENANT EN PLUS ET MOINS VALUE :

Suppression des auvents vitrés (-6 240,00€) + Fourniture et pose de cornières d'habillage sur la trémiss d'escalier (+385,00€) + Régularisation ml garde corps supprimé avenant n°01 (+419,00€).

MONTANT DU MARCHÉ de base HT	135 869,50 €
MONTANT DU MARCHÉ avec AVENANT 1 HT	121 833,00 €
MONTANT DU MARCHÉ avec AVENANT 2 HT	122 468,00 €
AVENANT 3 HT	-5 436,00 €
TVA 20 % :	-1 087,20 €
AVENANT 2 TTC	-6 523,20 €
NOUVEAU MONTANT HT DU MARCHÉ	117 032,00 €
TVA 20 % :	23 406,40 €
NOUVEAU MONTANT TTC DU MARCHÉ	140 438,40 €

À Sotteville Lès Rouen, le 24/05/19

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

L'ARCHITECTE

L'ENTREPRISE  
(Signature et Cachet)

ISAAC SAS  
Parc de l'Estuaire  
Avenue du Camp Dolent  
76700 HARFLEUR  
UR  
25 511 812

ERIC DUVAL ARCHITECTE  
ORDRE DES 176  
5 PLACE DU MARYRD  
76000 SOTTEVILLE LES ROUEN





**MAITRE D'OUVRAGE :**

VILLE DE LILLEBONNE - HOTEL DE VILLE - BP 20071 - 76170 LILLEBONNE

**CREATION D'UNE MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**

**AVENANT N° 2 Valant Ordre de service.**

ENTREPRISE  
DEMEURANT A :

**MASSELINE OCEANE**  
RUEN DES MAGASINS GENERAUX  
76050 LE HAVRE CEDEX

ADJUDICATAIRE DES TRAVAUX AU : **LOT N°6 CHAUFFAGE VENTILATION**

OBJET DE L'AVENANT EN PLUS ET MOINS VALUE :

Devis pose d'une attente supplémentaire dans la buanderie, arrivées eau chaude eau froide et évacuation (+775,49 €)

2 sanitaires enfant non posés (-538,80)

Actualisation de l'avenant n°01 : Attentes office de réchauffage supprimé à la demande de DALKIA (-1 103,50€) + Grille extérieure 600x600 au lot de l'entreprise ISAAC (-315,00€)

MONTANT DU MARCHÉ de base HT	114 900,00 €
MONTANT DU MARCHÉ avec AVENANT 1 HT	118 270,27 €
AVENANT 2 HT	-1 181,81 €
TVA 20 % :	-236,36 €
AVENANT 2 TTC	-1 418,17 €
NOUVEAU MONTANT HT DU MARCHÉ	117 088,46 €
TVA 20 % :	23 417,69 €
NOUVEAU MONTANT TTC DU MARCHÉ	140 506,15 €

À Sotteville Lès Rouen, le 03/06/2019

LE MAÎTRE D'OUVRAGE

L'ARCHITECTE

L'ENTREPRISE  
(Signature et Cachet)

**MASSELIN Energie**  
Rue des Magasins Généraux - Voie B  
76600 LE HAVRE  
Tél. : 02.35.11.66 - Fax : 02.35.11.10  
S : 414 732 990 00133  
TVA FR 01 414 732 990

**ERIC DUVAL ARCHITECTE**  
N° ORDRE 35178  
5 PLACE DES MARTYRS  
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN

Imm. VANCOUVER 5, place des Martyrs  
76300 Sotteville les Rouen

Tel 02 35 83 32 36 - Fax 02 35 83 45 88

4, quai de la Tour Grise  
27500 Pont-Audemer

